

Le vote des femmes à Bâle-Campagne

Autor(en): **Siegfried, Marguerite**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 712

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le vote des femmes à Bâle-Campagne

La question du suffrage féminin soumise aux électeurs de Bâle-Campagne le 8 juillet a donné les résultats suivants :

10.396 non (participation
3.853 oui électorale 48 %)

Il est intéressant de remarquer que l'électeur de Bâle-Campagne, plus il s'éloigne de la ville, dont il combattait autrefois avec acharnement le joug, est âpre à combattre l'égalité des droits du citoyen suisse.

En effet, dans les environs immédiats de la ville, qui forment en quelque sorte ses faubourgs, grâce à la propagande, on a déposé dans les urnes un nombre relativement élevé de «oui» : Muttenz, Binningen, Birsfelden, Münchenstein, etc.; dans cette dernière localité, il y eut 349 oui, contre 375 non.

Bâle-Campagne supérieur, par contre, s'est en grande partie désintéressé du vote, et nous voyons à Reigoldswil, 11 oui contre 135 non; à Eptingen, 5 oui contre 91 non; à Waldenbourg, commune industrialisée par l'horlogerie, 38 oui contre 141 non; Oberdorf, la commune voisine, 63 oui contre 137 non; deux petites communes n'ont pas même eu l'énergie de déposer un seul oui, c'est honteux!

Et Dieu sait si, à la campagne, la femme accompli une part de travail égale à celle de l'homme, dans la famille, à la ferme, aux champs! Tous les arguments présentés nous font sourire de pitié; l'homme se trouve, c'est indéniable, supérieur à sa compagne. Par galanterie, prétend-il, il veut lui épargner les luttas politiques qui risqueraient de blesser son âme délicate. Malheureusement, on regrette de constater que sous d'autres rapports il n'a pas tant de scrupules, il supporte parfaitement qu'elle abatte tous les jours plus que sa part de besogne et qu'elle s'use à des tâches surhumaines.

L'esprit d'équité semble bien peu répandu dans notre population masculine, telle est notre triste conclusion.

Marguerite SIEGFRIED.

L'opinion d'Eve sur le vote des Bâlois

Eve est ici le nom collectif de la femme pensante et travailleuse, qui observe, compare et déduit, simplement, logiquement.

Réfléchissant au vote décevant des Bâlois, Eve en conclut forcément que ceux-ci ont quasiment trahi leurs partis, les «popistes» du moins, puisque le Parti du Travail qui tient, dans le canton de Bâle, le haut du pavé, clamait bien haut le droit indiscutable de la femme au suffrage. Les féministes ont donc, au pays de la crosse et de la colombe, été lurrés et en ressentent une amertume bien naturelle. «Ce n'était pas la peine, assurément, de changer de gouvernement...» ni d'avoir travaillé autant! Car les femmes n'ont menagé ni leurs peines, ni leur dévouement pendant les dures heures de guerre où le pays faisait appel à elles.

Pourquoi les électeurs de Bâle ont-ils donné un tel mauvais exemple, qui risquerait d'avoir des suites fâcheuses pour la cause féministe si les cantons ne tenaient pas si farouchement à leur souveraineté propre?



Livres de femmes :

Mme Evelyn Laurence annonce un nouveau volume de vers.

MEMORIAL

Mme Evelyn Laurence est déjà connue dans le monde des lettres par trois volumes de vers. Elle obtint, en octobre 1938, un premier prix de poésie au concours de l'Institut National Genevois; a collaboré à plusieurs revues: *Suisse Romande*, *Reflets*, *Suisse contemporaine*, etc., etc.

Echos du scrutin de Bâle-Ville

Comme il n'y a aucune raison valable de refuser le droit de vote à la femme, c'est évidemment l'amour-propre des citoyens bâlois, ou plutôt leur complexe d'infériorité, qui les a fait se prononcer négativement. En effet, la crainte de la concurrence possible d'autrui ne procède-t-elle pas toujours d'un sentiment de faiblesse ou d'incompétence? Ainsi donc, ce serait parce que l'homme n'est pas sûr de lui qu'il refuse à la femme la plus élémentaire justice.

Adam s'imaginer, bien à tort, que la femme cherche à le supplanter. Quelle erreur de psychologie et comment peut-on douter ainsi de l'éternel prestige masculin! La femme ne cherche qu'à être elle-même, sans entraves. Elle veut simplement fournir son apport à l'effort commun dans le droit et la liberté, et non comme une esclave que l'on peut exploiter, mais à qui on refuse la personnalité civique. En un mot, elle veut participer à la vie sociale, et non rester confinée dans les seuls soucis personnels de son ménage. On donc y a-t-il là un danger de concurrence pour l'homme? Ne vaut-il pas mieux avoir affaire, dans le domaine professionnel, à des femmes qui seront des concurrentes loyales — des concurrentes, non des ennemies ou des usurpatrices — qu'à une main-d'œuvre factrice de déséquilibre social parce que travaillant en dessous des prix?

Quand les droits politiques leur seront accordés, il n'y aura pas davantage de femmes que maintenant dans la vie professionnelle. Un tri se fera nécessairement, qui éliminera les incapables et ne laissera subsister que l'élite. Le slogan «A travail égal salaire égal», qui est en quelque sorte lié à l'obtention du suffrage féminin, ne signifie pas que le marché du travail sera inondé de femmes qui déposséderont les hommes de leurs situations; il signifie simplement que l'on ne pourra plus reléguer une femme capable à un poste inférieur du seul fait de son sexe. Les femmes auront toujours trop le souci de plaire aux hommes, elles ont, du moins les 90 % d'entre elles, trop de coquetterie naturelle et dans le cœur trop de tendresse, de désir de se dévouer et d'instinct maternel pour ne pas préférer l'harmonieuse royauté d'un foyer à l'aridité de la vie publique.

Mais elles ne veulent plus être considérées comme des inférieures au point de vue de la loi. Elles souhaitent jouir du droit de vote dans un désir bien légitime d'équité, de souveraineté, et de dignité personnelles. Libres à elles d'en faire usage ou pas, comme ces messieurs actuellement! Elles veulent pouvoir, si elles s'en sentent capables, mettre leur façon féminine d'envisager les choses et leur bon sens dans la gestion des affaires publiques à la base financière desquelles elles contribuent largement par leurs impôts. Elles veulent pouvoir dire leur mot à l'occasion, sans pour cela être soupçonnées de se masculiniser.

Les arguments «contristes» qui, à Bâle, font voir les ménages allant à vau-l'eau parce que la femme irait glisser un bulletin dans l'urne sont du dernier ridicule. On n'a jamais interdit aux femmes d'entrer dans un dancing ou un cinéma, parce que leur foyer souffrirait de leur présence, dans ces établissements! Et cependant, les lieux de plaisir, quels qu'ils soient, éloignent bien davantage les femmes de leur cercle domestique que ne le fera jamais l'intérêt qu'elles prendront à la chose publique.

Il est vraiment attristant de constater qu'après le magnifique effort fait par la femme pour la sauvegarde du pays, Bâle lui inflige ce désaveu public et humiliant. Un tel égocentrisme est cependant loin de nous abattre. Car l'opinion bâloise ne représente pas la mentalité suisse dans son ensemble. Nous sommes persuadés qu'à Zurich et à Genève, comme dans les autres cantons où la question se posera à plus ou moins brève échéance, nos frères en la liberté feront preuve de plus de loyauté et d'esprit chevaleresque vis-à-vis de leurs compagnes. Ils auront à cœur de prouver par un vote énergiquement affirmatif leurs conceptions modernes et leur confiance en la femme, être de charme et de sensibilité, mais aussi de mesure, de jugement et de grand bon sens.

Du reste, une vague d'optimisme nous fait bien augurer d'une votation populaire en songeant à tous les électeurs de notre bon canton de Vaud qui se sont déclarés partisans du suffrage féminin. Nous ne doutons pas que leur bulletin de vote exprimera la même opinion que leurs paroles!

Ew. Sd.

Suffrage féminin et constitutions fédérale et cantonales

Dans l'article «Un peu d'histoire», publié dans la «Feuille d'Avis» du 5 juin 1946, sous la signature S. F., on trouve ces lignes: «Sauf en Suisse, qui reste splendidement seule et discute encore le suffrage féminin comme si c'était une nouveauté, comme si aucune expérience n'avait été faite, comme si c'était une révolution sociale, comme si c'était une impossibilité dans l'état de notre droit public...». C'est nous qui soulignons cette dernière phrase, car, en lisant attentivement diverses constitutions tant fédérale que cantonales, on remarque aussitôt que les termes «tout Suisse, tous les Suisses, tout citoyen suisse, les Vaudois, jeder Schweizer, tous les citoyens, tout citoyen, alle Kantonsbürger, tout citoyen bernois, tout citoyen suisse, i cittadini ticinesi e confederati» etc. représentent aussi bien les femmes que les hommes et que ce n'est que pour le service militaire et le droit de vote et d'élection qu'ils ne désignent que les hommes. Si, jusqu'ici, les femmes n'ont pas tous les droits et les devoirs des citoyens, c'est parce que toutes les constitutions ont été faites à une époque où il était inconcevable qu'une femme jouât un rôle quelconque en politique ou dans la défense nationale.

Maintenant les temps ont changé. Nul ne doute plus que les femmes ne soient capables de jouer en plein leur rôle politique et militaire, étant bien entendu que militaire a, ici, le sens de complémentaire. Il n'y a donc qu'à décider, dans les conseils de la nation, la validation complète de tous les articles de diverses constitutions en ce qui concerne les femmes. Ceci fait, les femmes seront sur le même pied politique et militaire que les hommes. Elles auront ainsi le suffrage et l'éligibilité féminins, et, en même temps, comme corollaire, le service militaire complémentaire, qu'elles organiseront, elles ont déjà commencé, avec les hommes, puisque à ce moment nombreuses seront les femmes dans les con-

seils. Quitte à elles d'en faire dispenser la femme mariée, ce qui me paraît tout naturel!

Dr. M. BETEX,

Membre de la section de Vevey pour le suffrage féminin.

¹ Réponse du 28 juin 1946 à un article de la *Feuille d'Avis de Lausanne*.

Elles n'en veulent pas!

Il a paru récemment, dans la presse quotidienne romande, des commentaires sur les deux scrutins de Bâle. Il est trop tard pour y répondre longuement, nous voudrions cependant relever un argument qui paraît cher à quelques chroniqueurs masculins: les électeurs ne donneront le droit de vote aux femmes que lorsque la grande majorité de celles-ci le réclamera.

Si l'on avait procédé ainsi, en France, par exemple, à la Révolution, il est probable que de longtemps, les Français n'auraient pas voté; l'opinion publique n'était pas acquise, dans sa majorité, à l'idée du suffrage, même masculin. Il y avait, dans les villes, des esprits avancés qui s'agitaient dans des comités, ils entraînaient quelques troupes derrière eux et c'est tout; un référendum aurait été sans doute profondément décevant. Et pourtant, qui songerait aujourd'hui à prétendre qu'on a mal agi alors; qu'on aurait dû leur demander leur avis d'abord. Chacun sait que les traditions et les préjugés tissent à travers la société un treillis solide dont les humains se débarrassent malaisément. Nous en avons la preuve quotidienne.

Turnons nos regards maintenant vers les nombreux pays étrangers où les femmes votent. Croit-on que, dans ces pays-là (même en Angleterre peut-être, ou même, en de nombreux Etats d'Amérique), la majorité des femmes se serait prononcée en faveur du suffrage féminin, il y a 20, 30, 40 ou 50 ans? Dans toutes les nations, au moment où les parlements ont accordé les droits politiques aux femmes, un très grand nombre d'entre elles n'y tenaient pas, et pourtant... on n'a pas renoncé à la réforme, parce qu'on considérait qu'on améliorerait ainsi la vie publique.

C'est dans cet esprit qu'on doit accorder aux femmes le droit de vote: non pas parce que toutes clament haut et fort pour l'avoir, mais parce que ce droit apporterait, quoi qu'on en dise, des améliorations sensibles à leur situation légale, économique et politique et parce que ce droit est nécessaire au pays. Nous l'avons répété maintes fois, les femmes sont différentes des hommes, elles apporteront dans les

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

École LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode nouvelle
programmes
individuels
gain de temps

de toute évidence les camps de concentration:

Pérennité nous fait comprendre que tout passe, mais la Nature immuable demeure. C'est là qu'il faut chercher la beauté divine, mais loin des hommes.

L'apprenti Socier est une sorte de diatribe contre la science; le progrès s'est retourné contre l'homme.

Mme Laurence concède que la *Science* pure est bonne; mais sitôt qu'employée pour jouir elle devient démoniaque.

Mémorial est intéressant par les problèmes qu'il soulève: la philosophie de l'histoire, la vanité des Empires qui passent l'un après l'autre. Il est réconfortant par la note d'espérance qui le parcourt d'un bout à l'autre, on y trouve une philosophie humaine; l'homme est sauvé par la beauté. Elle est toujours dans la Nature, mais les humains ne la voient pas et la détruisent pour en jouir. Pour se retrouver il faut que l'homme se transforme, ainsi nous rejoignons le divin par l'équilibre et la splendeur naturelle. Il y a là de magnifiques poèmes, Evelyn Laurence aime l'harmonie du monde méditerranéen. Tout l'Age d'Or qui termine le volume est placé dans un climat grec.

La fleur d'espoir qui embaume ce livre doit être soigneusement gardée.

C'est le message que nous transmet le Poète.

Cécile COMBES.

de toutes les façons de dire une chose, choisit celle qui lui vient spontanément à l'esprit; elle ne veut pas être bridée. C'est une question d'inspiration. Pour les uns il faut écrire sous le choc de la sensibilité; pour les autres au contraire, il faut laisser le temps idéaliser les impressions reçues.

L'idée d'un poème naît chez elle de l'harmonie d'un mot, d'une phrase, ou des couleurs d'un tableau qui frappe son regard. Comme tous les vrais poètes elle est sensible à la beauté sous chacune de ses formes.

Mémorial est inspiré par la guerre; mais n'a aucune visée politique. Nous y trouvons une poésie à fond philosophique et humain, sans aucune désespérance. Mme Laurence aime et connaît la France, elle croit à la puissance de vie qui verra refleurir les ruines; même le sinistre tombeau d'Oradour:

«Les moissons lèveront sous de nouveaux labours
«Et dorèrent la face éternelle des plaines.
«Le sang qui s'épancha sous l'arme de la haine
«Fleurira les pavots de tes blés Oradour,
«Pour que ton nom renaisse encore dans l'amour.

Ce livre est divisé par des passages apocalyptiques toujours suivis de quelques poèmes qui s'y rapportent, et sont placés là pour montrer que depuis le fond des âges tout recommence. C'est la lutte du bien et du mal; ce qui a été écrit jadis peut encore s'écrire aujourd'hui sans cesse d'être vrai.

Après le passage de la Bête, par exemple, on trouve les trois poèmes des camps, qui sont